



COMMUNICATION AUX RIVERAINS

Rues de Ballersdorf, Saint-Maurice et Saint-Blaise

Objet : travaux de voirie – rues de Ballersdorf, Saint-Maurice et Saint-Blaise

Madame, Monsieur,

Comme rappelé dans notre précédent courrier de février 2026, la Ville de Mulhouse va procéder prochainement à la réfection complète des rues de Ballersdorf, Saint-Maurice et Saint-Blaise, conformément à son engagement pris en 2025.

Cette opération comportera deux volets :

Volet 1 : travaux sur les réseaux des rues de Ballersdorf, Saint-Blaise et Saint-Maurice

Une intervention conjointe est prévue par les concessionnaires afin de rénover les réseaux de collecte d'assainissement (SIVOM) et de distribution d'eau (Régie de l'Eau m2A).

Volet 2 : à l'avancement des travaux de réseaux, la Ville de Mulhouse réaménagera l'ensemble de ces rues en zones dites de rencontre.

Le piéton est prioritaire sur le cycliste, lui-même prioritaire sur un véhicule. La vitesse y est limitée à 20 km/h.

Ces travaux, d'un montant global de 270 000 €, consisteront à reprendre le corps de chaussée et les revêtements en enrobés. La récupération des eaux pluviales sera prévue par un caniveau central réalisé en pavés pour conserver le cachet historique de la rue.

Les travaux seront réalisés par la même entreprise, retenue à la fois pour le compte des concessionnaires et attributaire du marché d'entretien pour la Ville. Ils se tiendront à partir du **14 septembre 2026 et jusqu'à la fin octobre**.

Selon l'avancement du chantier, les mesures de circulation suivantes seront mises en œuvre :

- ✓ La circulation et le stationnement seront interdits dans la zone de travaux, sauf aux véhicules de chantier.
- ✓ L'accès à vos propriétés en véhicule sera possible en dehors des périodes de chantier (entre 18h et 7h en semaine, le WE) et de manière exceptionnelle pour les cas particuliers (livraisons, déménagements, etc.), en prenant au préalable l'attache du représentant de la Ville.

Contact

Domaine Public Routier
Olivier BOURNEZ
Tél : 03.89.32.59.14

- ✓ Néanmoins, les accès en véhicules seront momentanément condamnés au droit de vos propriétés lors des phases de terrassements (réseau d'assainissement profond et rue étroite), de la mise œuvre des matériaux (selon l'avancement du chantier), et lors de la mise en œuvre du revêtement de chaussée (3 jours en fin d'opération).

Afin de vous présenter le projet dans ses détails, le calendrier de l'opération, son phasage, ainsi que les mesures prises en matière de circulation et d'accès pendant les travaux, la Ville vous propose une réunion d'information le :

Lundi 7 septembre 2026 à 15h30
sur place, à l'intersection des rues Saint-Maurice et de la Mer Rouge

Enfin, la Ville prendra l'attache de certains propriétaires lors de cette réunion afin d'examiner les modalités d'intervention sur des parties privatives qui aujourd'hui sont ouvertes à la circulation publique et s'apparentent de fait à du Domaine Public (pas de fermeture, portail ou clôture). Il s'agit notamment des propriétaires des parcelles suivantes : 5 rue Saint-Maurice, 1 rue de Ballersdorf, et 9, 10 et 11 rue Saint-Blaise.

Le Service Domaine Public Routier sera représenté par Olivier BOURNEZ (☎ 03.89.32.59.14 ou Olivier.Bournez@mulhouse-alsace.fr), en charge du suivi du chantier de voirie.

En vous assurant que les services de la Ville mettent tout en œuvre pour vous permettre de retrouver un cadre de vie agréable, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Maire, l'Adjointe
déléguée

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Laumond".

Anne LAUMOND

Pour le Maire, l'Adjoint
délégué

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. D'Orelli".

Philippe D'ORELLI

Contact

Domaine Public Routier
Olivier BOURNEZ
Tél : 03.89.32.59.14